

Document d'entrée en relation

Activités exercées

Valeur Ajoutée Conseil est une société de conseil en gestion de patrimoine adhérente de la Chambre nationale des conseils en gestion patrimoine (CNCGP). SAS au capital social de 1 000 euros, immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence sous le numéro 911 189 702.

Valeur Ajoutée Conseil est immatriculée au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro 22004273 (qui peut être consulté sur le site www.orias.fr) et exerce les activités réglementées suivantes :

Conseil en investissements financiers

Conseiller en investissements financiers (CIF) adhérent de la CNCGP, association agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers* sont rendus de manière non-indépendante et reposent sur une **analyse restreinte mais suffisante des différents types d'instruments financiers** et la rémunération se fait par **honoraires** ou par **commissions sur les instruments financiers**.

Établissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le CIF entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : **Néant**.

*A l'exception des conseils portant sur la fourniture de services d'investissement et sur la réalisation d'opérations sur biens divers.

Courtage en assurance dans la catégorie B

Courtier en assurance positionné dans la catégorie « b » n'étant **pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance** et qui propose un service de **recommandation personnalisée**, en expliquant au client pourquoi, parmi plusieurs contrats ou plusieurs options au sein d'un contrat, un ou plusieurs contrats ou options correspondent le mieux à ses exigences et à ses besoins.

Entreprises d'assurance avec lesquelles le courtier peut travailler et travaille : UAF Life Patrimoine, Intencial, Afi Esca, Generali, CNP Assurances,...

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si une entreprise d'assurance détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital du courtier) : **Néant**.

Démarchage bancaire et financier

Identité du ou des mandants pour lesquels le conseil en gestion de patrimoine exerce une activité de démarchage : Epsens, Generali.

Transaction sur immeubles et fonds de commerce

Titulaire de la carte professionnelle CPI13102022000000096, délivrée par la CCI de Marseille Provence et permettant l'exercice de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce.

Absence de garantie financière non détention de fonds, effets ou valeurs pour compte de tiers.

Courtage en en opérations de banque et en services de paiement

Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 : **Néant**.

Établissements avec lesquels il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement) : **Néant**.

Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le courtier travaille : **Néant**.

Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.

Protection des données personnelles

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par BLANC Marie-Caroline en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement). Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse mcblanc@agence-valeurajoutee.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal.

Litiges

En cas de litige ou de réclamation, les parties s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Vous pouvez adresser une réclamation à votre conseiller habituel qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de sa réception pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu saisir le médiateur de la consommation :

- Pour le conseil en investissements financiers : Le Médiateur de l'AMF, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur> ;
- Pour les autres activités : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), service médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS ou <https://www.cmap.fr/offre/un-consommateur/>

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

Autorités de tutelle

Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : **Autorité des marchés financiers (AMF)** – 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02.

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement : **Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)** – 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

Assurance professionnelle

Assurance en responsabilité civile professionnelle et garantie financière : MMA IARD, 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans cedex 9

Informations sur les modes de communication

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal.

L'utilisation d'un autre moyen de télécommunication fera l'objet d'un accord préalable de votre part.

Je soussigné(e) _____

atteste avoir pris connaissance du présent document d'entrée en relation.

Fait à _____ le _____

Signature :